

Décision dans la procédure d'opposition n° 8752

Opposante GROTTO S.P.A., Via Ponte dei Granatieri 4, IT-36010 Chiuppano (Vicenza), enregistrement international n° 811 241 GAS (fig.) contre *Défenderesse GARMO AG*, Ulmer Strasse 191, DE-70188 Stuttgart, enregistrement international n° 899 557 GAZI SPORT (fig.).

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé le 28 juin 2007 ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure d'opposition n° 8752/2007.
2. L'opposition n° 8752/2007 contre l'ensemble des produits des classes 25 et 28 de l'enregistrement international n° 899 557 GAZI SPORT (fig.) est déclarée bien fondée.
3. Un refus définitif partiel à l'encontre de l'entier des produits des classes 25 et 28 de l'enregistrement international n° 899 557 GAZI SPORT (fig.) sera émis une fois la présente décision entrée en force.
4. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
5. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens et de remboursement de la taxe d'opposition.
6. La présente décision est notifiée par écrit à la partie opposante; par publication à la Feuille fédérale à la partie défenderesse.

Voies de droit:

Cette décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 30 jours à compter de cette notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, 3000 Berne 14.

28 juin 2007

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 8752

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	17.07.2007
Date	
Data	
Seite	5010-5010
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 780

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.